

Communiqué du SNCS-FSU du 24 juin 2025

Le SNCS-FSU propose un sondage sur le handicap dans les EPST (auprès des personnes handicapées ou pas)

La question du handicap a une vocation universelle. Elle peut concerner tout le monde, et permet de proche en proche une amélioration des conditions de travail pour toutes et tous.

Le SNCS-FSU a créé une section nationale handicap¹, et a fait de la prise en compte du handicap une de ses priorités². Il souhaite mieux comprendre les réalités vécues par les personnes des établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST – les organismes de recherche) en situation de handicap, en matière de recrutement et d'évolution de carrière, d'aménagement de poste, d'accessibilité et d'inclusion. Il souhaite aussi connaître à ce sujet l'avis de toutes les personnes qui travaillent dans les EPST, handicapées ou pas. **Dans ce but le SNCS-FSU propose un sondage sur le handicap auprès de toutes les agentes et tous les agents des EPST.**

Les objectifs de ce sondage sont multiples : recenser les difficultés rencontrées par les personnels en situation de handicap au sein des EPST, évaluer l'application effective des dispositions de plusieurs lois relatives aux personnes handicapées, identifier les disparités dans la mise en œuvre de la politique handicap, recueillir des propositions d'amélioration basées sur l'expérience des agentes et agents.

Les résultats de ce sondage resteront strictement anonymes et respectent le RGPD. Vos réponses permettront de dresser un vrai portrait de la situation, de faire entendre les besoins des personnes en situation de handicap, et de proposer des actions concrètes pour améliorer les politiques sur le handicap dans les EPST.

Voici le lien vers le questionnaire en ligne : <https://tally.so/r/np1l7j>

La date limite pour répondre à ce sondage est le mardi 15 juillet inclus.

Votre voix compte, merci pour votre participation, et merci d'inviter les personnes que vous connaissez ou l'ensemble de votre équipe de recherche à y répondre.

Le SNCS-FSU invite les collègues, en situation de handicap ou pas, à s'engager avec le SNCS-FSU et à rejoindre la section nationale Handicap du SNCS-FSU pour construire un modèle d'inclusion et d'avancée sociale dans le domaine de la recherche scientifique, contribuant ainsi à la construction d'une société plus juste et équitable pour toutes et tous.

¹ **Section nationale Handicap du SNCS-FSU :** <https://sncs.fr/le-syndicat/instances/>

^{*} *En situation de handicap ou pas, syndiquée ou pas, toute personne est la bienvenue dans la liste de diffusion et aux deux assemblées générales annuelles par visioconférence de la Section nationale handicap du SNCS-FSU. N'hésitez pas à nous joindre à l'adresse handicap@sncs.fr*

Contacts : Marion Ink, Laurent Loty et Simon Tricard

² **Communiqué du SNCS-FSU du 11 septembre 2024 –** [Le SNCS-FSU s'engage pour faire de la question du handicap une priorité dans les organismes de recherche](#)

SNCS-FSU : Engagées et engagés au quotidien pour la recherche publique